



RECRUTEMENT D'UN(E) INGÉNIEUR(E) CHARGÉ(E) DU COURANT FORT ET DES ASCENSEURS

Libellé du poste : Ingénieur(e) chargé(e) du courant fort et des ascenseurs, affecté(e) à la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) du Sénat.

Type de contrat : Contrat de droit public à durée déterminée de trois ans, avec une perspective de transformation en contrat à durée indéterminée

Date de recrutement souhaitée : dès que possible

Rémunération annuelle brute : à partir de 60 000 € (suivant profil et expérience)

Lieu : Administration du Sénat – Paris VI^{ème} – Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ)

Contexte :

La direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) est chargée de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation du patrimoine immobilier et mobilier du Sénat.

Le patrimoine immobilier comprend le Palais du Luxembourg et ses dépendances, soit une vingtaine de bâtiments d'une superficie totale d'environ 120 000 m², dont les plus importants datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, et le Jardin du Luxembourg, d'une superficie de 23 hectares, ainsi qu'une serre de production horticole à Longpont-sur-Orge dans l'Essonne.

Le patrimoine mobilier comprend environ 20 000 éléments de mobilier courant (chaises, fauteuils, canapés, bureaux, armoires, lampes, *etc.*) et 2 300 œuvres d'art, en propriété ou en dépôt (peintures, tapisseries, sculptures, *etc.*).

Pour remplir ses missions, la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins dispose d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros et bénéficie d'un effectif de 160 personnes, fonctionnaires ou contractuels, réparties en quatre divisions : division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières ; division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance ; division du mobilier ; division des jardins.

Le poste d'ingénieur(e) chargé(e) du courant fort et des ascenseurs est rattaché au pôle « exploitation et maintenance » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, constitué d'une trentaine de personnes. L'action de son titulaire est cependant transverse dans la mesure où il est amené à travailler régulièrement avec les architectes du pôle « maîtrise d'œuvre » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance ainsi qu'avec la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières.

Missions et activités :

Sous l'autorité de la responsable du pôle « exploitation et maintenance » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, l'ingénieur(e) chargé(e) du courant fort et des ascenseurs a pour mission de veiller au fonctionnement optimal des installations de courant fort et des ascenseurs du Sénat, en intégrant les objectifs de développement durable et de maîtrise des consommations d'énergie.

Il ou elle est plus particulièrement chargé(e) des tâches suivantes :

Exploitation et maintenance, préventive et corrective

- Définir et mettre en œuvre les axes de progression en matière d'exploitation et de maintenance, préventive et corrective, des équipements et des réseaux et poursuivre la démarche de formalisation des processus associés (GMAO) ;
- Participer à l'élaboration des plans de prévention ;
- Rédiger les marchés d'exploitation-maintenance, avec la définition des gammes et actions de maintenance ;
- Encadrer et piloter le suivi technique et financier des activités d'exploitation-maintenance ;
- S'assurer de la mise à jour des inventaires et du recollement des installations.

Conception et suivi de la réalisation des opérations de travaux

- Définir et mettre en œuvre les axes de progression et d'évolution du réseau de courant fort (HT, BT, etc.) et du parc des ascenseurs, éclairer les choix technologiques ;
- Élaborer et suivre les budgets annuels et pluriannuels relatifs aux travaux nécessaires pour le maintien à niveau des équipements et réseaux ;
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre, seul ou avec l'aide de bureaux d'études techniques spécialisés :
 - o Rédiger des pièces techniques de marchés telles que les cahiers des clauses techniques particulières et les descriptifs techniques de mission, ainsi que les décompositions de prix globaux et forfaitaires ;
 - o Sélectionner les bureaux d'études techniques et les entreprises de travaux (notation technique des offres) ;
 - o Assurer le suivi des travaux durant les chantiers jusqu'à la garantie de parfait achèvement, dans le respect des règles de sécurité, en encadrant les interventions des prestataires extérieurs ;
- Assurer des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cas de maîtrise d'œuvre externe ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire.

Gestion des énergies

- Sur la base d'un logiciel de suivi des énergies, vérifier les consommations énergétiques ;
- Être force de proposition pour réduire les dépenses d'énergie et recourir aux énergies renouvelables ;
- Eclairer les choix technologiques.

Management

- Encadrer une équipe constituée d'un adjoint, d'un dessinateur-projeteur et de quatre électriciens de terrain.

Diplôme et expérience souhaités :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 / Ingénieur(e) en courant fort ou électrotechnique ;
- Justifier de 10 à 12 ans minimum d'expérience professionnelle sur des postes en ingénierie, maintenance et travaux.

Aptitudes requises :

- Expertise en matière de suivi et d'optimisation des consommations énergétiques ;
- Connaissances des courants faibles ;
- Connaissance des marchés publics ;
- Aptitude aux outils informatiques Office ;
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Réactivité, dynamisme, disponibilité, discrétion ;
- Sens des priorités et des responsabilités ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Qualités relationnelles.

Divers :

- Mutuelle, prévoyance
- Restauration sur place
- Comité d'œuvres sociales

Contact :

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante : v.cassen@senat.fr